

Bulletin!

ÉTÉ
2019

• www.agoncoutainville.fr •

LITTORAL

TRAVAUX

VIE SOCIALE

VIE CIVILE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGON COUTAINVILLE





ÉDITO



CHRISTIAN DUTERTRE

MAIRE D'AGON COUTAINVILLE

Le mot du Maire

Cinq des six années que compte un mandat municipal, se sont déjà écoulées. Et c'est toujours cette même volonté de faire avancer les projets, pour le bien de notre commune, qui m'anime.

Je tiens à remercier les élus qui m'entourent, pour l'immense travail accompli, ensemble, depuis 2014. L'été, vous le savez, nous devenons station balnéaire et tout change. Le Pavillon Bleu se hisse, la population augmente. Tout comme augmente le nombre d'animations, d'étals sur les marchés, le volume des déchets à collecter, ou la place accordée à la sécurité. Toutes choses qui impactent considérablement le travail des employés communaux. Qu'ils soient ici ouvertement et chaleureusement félicités et remerciés de leur engagement quotidien.

En cinq années, les idées se sont muées en projets et les projets en réalisations. Certes, les délais administratifs ou techniques rendent parfois complexe la bonne tenue des calendriers annoncés. Mais nous sommes heureux, et fiers, de voir la Maison des Associations faire peau neuve, la Résidence Seniors se construire, et la RD 44, redessiner l'artère principale de notre commune. Et ce n'est qu'un début. Car d'autres très beaux projets – l'aménagement de la place de Gaulle, le promenoir et le hameau Cochard, pour ne citer que ceux-là, vont être rendus possibles très prochainement grâce à l'obtention d'importantes subventions. Je vous laisse le soin de découvrir tout cela dans les pages qui suivent...

L'engagement municipal est un pacte dont on renouvelle chaque jour les vœux. Tout ce qui est fait est toujours motivé par le désir de voir notre commune garder son dynamisme et son attractivité. Je remercie en cela les commerçants et artisans qui s'engagent, toute l'année, pour dessiner ce joli visage d'Agon-Coutainville.

Je vous souhaite un très bel été.



04

LITTORAL 2018



05

TRAVAUX VOIRIE
TRAVAUX BÂTIMENT
TRAVAUX DIVERS

AMÉNAGEMENT DE LA STATION
AMÉNAGEMENT DU HAMEAU COCHARD



07

HOMMAGE À DENISE BOULANGER
NOUVEAUX COMMERÇANTS
PROMENADES
À VÉLO
FOYER SOLEIL
PLAN NATIONAL CANICULE
COULEUR LOCALE
SOIRÉE DISCO

HISSEZ LES VOIX
THÉÂTRE DE RUE
ENDURO
NOUVELLE ASSOCIATION
FAMILLE GROULT
SUCETTE CHAUDE !
LA DOYENNE



15

CARTE D'IDENTITÉ
TRAVAUX SUR LA COMMUNE
PROLIFÉRATION
BAGNADE ET PLAGE
MARCHÉS ESTIVAUX

TRIBUNES ET JEUX
CONSOMMATION D'ALCOOL
VILLE PROPRE
OBJETS TROUVÉS



16

ACCÈS INTERNET PAR LA FIBRE



17

PAVILLON BLEU
ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS
PLUi



LITTORAL 2018

En ce début d'année 2019, plusieurs études sur le devenir de notre littoral sont en cours, dont celle "Notre littoral pour demain", conduite par la Communauté de Communes, qui anticipe les questions de réchauffement climatique et de montée des eaux, et à laquelle plusieurs habitants de notre commune ont été associés.

La défense de notre littoral est une préoccupation quotidienne, suivie par les deux ASA de la digue, et par la commune au nord et au sud de la digue. Depuis l'été dernier, il n'y a pas eu de grosse tempête pendant une grande marée, ce qui a limité les érosions de notre littoral.

Au nord de la digue, les pieux brise lame ont bien rempli leur rôle, permettant un renforcement du sable en pied de dune. En octobre 2018, la pose de ganivelles a permis de créer une zone protégée, et une fixation du sable visant à provoquer un renforcement de la dune, tout en conservant le circuit du GR, entre la Poulette et la cale de Blainville.

Au sud de l'Ecole de voile, en revanche, on a constaté une érosion de la dune très importante. Un premier apport de sable à l'automne, a été effectué et plusieurs mesures ont été prises pour renforcer ce secteur. La pose de ganivelles permet de protéger la zone dunaire la plus fragile et de canaliser le chemin du GR 223, très fréquenté. Ces mesures doivent permettre de stabiliser les dunes concernées, tout en maintenant ce splendide chemin de randonnée.

Un nouveau réensablement important est prévu. L'autorisation de prendre d'autres mesures a été demandée aux autorités de l'Etat. Ce secteur étant une zone classée. Au sud du Passous, la perte en sable semble se combler progressivement depuis le mois d'avril.

Il importe de noter que toutes les mesures concernant le littoral ont été prises par la municipalité, en coordination avec la Communauté de Communes, et notamment les responsables du service GEMAPI, qui en 2020, devraient prendre la compétence de ce domaine.

- **Ferme Borde à la pointe d'Agon**
- **Une réflexion associant Jean-Philippe Lacoste (Président du Conservatoire du littoral), Monsieur le Maire d'Agon-Coutainville, Philippe Vigoureux (Président de l'APP2R) et Jean-Louis SION (Président de l'association AVRIL)**

La commune, en concertation avec une dizaine de structures, potentiellement parties prenantes (SYMEL, CMB, EPIC Tourisme, Comité régional Conchylicole, associations d'éducation à l'environnement, associations locales, commission Développement Durable d'Agon-Coutainville...) a engagé une réflexion pour la réhabilitation de la ferme Borde, un bâtiment, propriété du Conservatoire du Littoral, situé à la Pointe d'Agon, classée "site naturel fragile protégé" depuis 1985. Traversé déjà par de nombreux usages (randonnée, pêche à pied, cultures marines, tourisme, naturalistes), le site de la Ferme Borde va devenir le point final du circuit cyclotouriste projeté par la municipalité. S'il venait à être réhabilité, il pourrait être aménagé en lieu d'information et de sensibilisation à la richesse et à la fragilité de la biodiversité terrestre et maritime de la pointe d'Agon (classée Natura 2000), et plus largement de la "côte des Havres".

AMÉNAGEMENT DE LA STATION

En juillet/août 2018, une exposition au Petit Office, rendant compte de l'étude menée par l'entreprise Phytolab sur l'aménagement de la station, a eu beaucoup de succès.

Cette exposition a été suivie en décembre d'une présentation publique.

Les aménagements prioritaires retenus sont une voie vélos et piétons de l'hippodrome jusqu'à la Place de Gaulle, l'aménagement de la place de Gaulle et du promenoir.

Ces projets bénéficieront d'aides financières importantes, par l'intermédiaire du Contrat de territoire (Région, Département, CMB) et du Contrat Pôle de Service.

Il a été décidé de commencer par l'aménagement de la Place de Gaulle, puis du promenoir (entre la place de Gaulle et le Passous). Ces travaux devraient débuter en 2020.



TRAVAUX VOIRIE

— Travaux réalisés en 2018/2019

- Charrière du Val
- Agrandissement du parking au Foyer des Marettes
- Agrandissement du parking au cimetière
- Mise en place de plots sur le promenoir (Vigie Pirate)
- Mise en place de bacs à marée
- Mise en place d'arceaux vélo sur la commune
- Réfection de la signalisation horizontale sur la commune
- RD44, effacement des réseaux

— Travaux à venir

- Réhabilitation des réseaux eau potable et assainissement
- Rue Eugène Fontaine
- Chaussée d'Antan
- Ruet du Goulot
- Rue Féret
- Chemin du Mequet
- Allée des Tennis
- RD44, avenue du Passous (1^{ère} tranche aménagement voirie)

TRAVAUX BÂTIMENT

— Travaux réalisés en 2018/2019

- Réfection de la façade, fourniture et pose de 8 vélux au camping le Marais (sanitaires)
- Peinture des locaux communs de l' Office de Tourisme, travaux pilotés par la CMB

— Travaux en cours

Eglise, Maison des Associations, Résidence Séniors, gymnase (piloté par la CMB).

— Travaux à venir

Foyer des Marettes, local SNSM, Mairie : mise aux normes accessibilités, toilettes et salle de réunion.

TRAVAUX DIVERS

— Les travaux sur le réseau d'eau potable

Le diagnostic sur les installations d'Agon-Coutainville pour la fourniture d'eau potable réalisé par le cabinet ARTELIA en 2018 a abouti à des préconisations sur la sécurisation du château d'eau vis-à-vis des intrusions, mais surtout par rapport aux dangers liés à l'exploitation. Suite à la chute mortelle survenue en avril 2018 le SDeau50 et la SAUR ont procédé à la recherche de solutions pour éviter la mise en danger des opérateurs de lavage des réservoirs sur tour. L'examen de la compatibilité technique des projets avec la configuration de chaque réservoir est effectif. Les travaux sur Agon qui ont été confiés à la Société RQE (Réhabilitation Ouest Etanchéité) ont commencé.

Le diagnostic sur le réseau a été complété par des analyses spécifiques recherchant la présence de Chlorure de Vinyle Monomère sur les conduites PVC posées avant 1980, dont la commune est bien pourvue. Le résultat est rassurant : il n'y a pas de relargage de CVM dans le réseau.

Le renouvellement de notre vieux réseau a débuté. Le changement des canalisations d'eau potable par CISE TP est en cours le long de l'Avenue du Passous, en rapport avec la première tranche de l'aménagement de la RD44 piloté par PRYTECH. Le renouvellement d'autres tronçons est également en cours Chemin du Méquet et Ruet du Goulot. Ces travaux sont réalisés par SA Barenton et suivis par TECAM.

RAPPEL

Madame la présidente du Conseil local de l'eau potable du Sdeau50 assure une permanence tous les mercredi après-midi de 15h à 17h à la Mairie.

— Travaux réalisés en 2018/2019

- Réfection du mur en pierre à la maison Lefrançois



MON INSTITUTRICE ÉTAIT UNE FEMME DE CŒUR

Hommage à Denise Boulanger disparue le 15 février dans la plus grande discrétion. Institutrice de CM² et directrice de l'école d'Agon pendant 30 ans, elle a compté pour tous les jeunes de la commune.

Arlette fut l'une de ses premières élèves : "Un beau matin de rentrée scolaire, Denise Hervieu, jeune et jolie jeune fille, se présenta comme étant ma maîtresse d'école. Elle embellissait notre classe par sa silhouette de jeune fille coquette... et pendant 60 ans elle fut un soutien fidèle dans ma vie".

Ainsi Denise Hervieu-Boulanger commençait une carrière entièrement vouée à l'enseignement. Profondément laïque, elle vécut pour l'école de la République.

C'était "une femme admirable". (Fabrice)

Arrivée en 1955 elle sut défendre SON école. Elle obtint de la municipalité d'abord des améliorations notoires en s'affirmant auprès du maire en place. Elle fut une des premières à faire bénéficier les enfants de cours de natation à la piscine de Coutances et elle réussit à organiser une première classe de neige, malgré tous les préjugés.



Denise fit de cette classe de neige une "Institution". Pendant plus de 20 ans elle emmena à Bellevaux TOUS les enfants scolarisés à Agon et à Coutainville (pendant 25 jours les premières années !)... Il y avait toujours une solution aux problèmes matériels.

"C'est grâce à elle que j'ai connu la montagne, chaussé mes premiers skis et obtenu mon flocon. C'était une belle personne". (Elisabeth)

Son engagement se prolongea au sein du conseil municipal et dans diverses associations, toujours dans le seul but de soutenir et d'aider les jeunes. "Avec le recul j'ai compris l'attachement et le lien indéfectible qu'elle portait à ses enfants. Nous étions aussi ses enfants...". (Babeth)

Sans jamais chercher les honneurs ni la reconnaissance, Denise a toujours œuvré pour l'intérêt public. Elle est restée membre actif du Comité d'Entraide jusqu'à son dernier jour.

Femme discrète, elle est partie sans bruit.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

— Toc toc

Linda Cerbelle et Tim Fauchon ont installé leur camionnette jaune à Agon-Coutainville (Manche) et ont ouvert le "Toc Toc". Au menu : des sandwiches, des desserts et des jeux ! Toc Toc vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 18h, ainsi que les vendredis et samedis soir et tous les "grands" week-ends. Pendant les vacances d'été, ouvert tous les jours. Place du Maréchal Leclerc au Passous.

— Les Rosalies Coutainvillaises

Franck Périer propose des Rosalies pour 3 ou 6 personnes à la location. Place du 28 juillet. Contact au 06 83 23 58 56.

— Scootrot

Mathieu Mercier au garage du Passous loue des trottinettes électriques. Garage du Passous, 20 avenue du Passous. Contact au 02 33 76 22 45 ou au 06 44 20 26 89.

— Nath' Couture

Des retouches... 18a, rue Jean Dauvin, 06 82 97 62 60.

— **Tabac presse Le Canard** Changement de propriétaire. 1 place Cardinal Gerlier. 02 33 47 15 45.

— L'agence réceptif Ouest

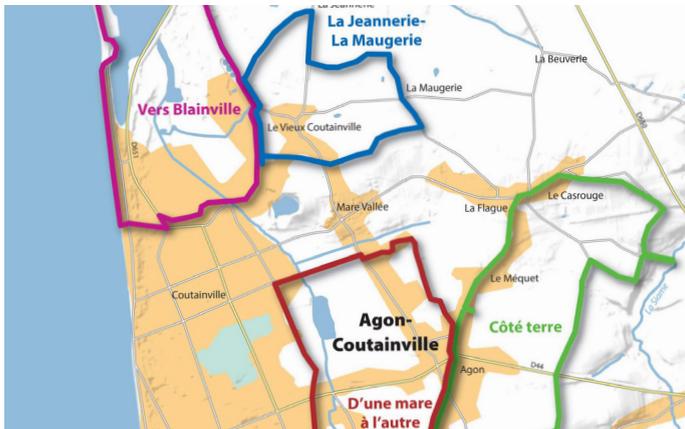
Gérée par Hervé Gateau, est spécialisée dans l'organisation d'excursions et de séjours en groupe. Elle propose cette année, "La balade d'Anton", sur l'estran, à bord d'un attelage motorisé tracté. 4 bis rue Alexis Lemoine, 02 33 45 93 47. receptif-ouest.fr.

— La terrasse

Reprise du restaurant par Maxime Mulot, actuel propriétaire du bar "L'arrivée des pêcheurs". Frites fraîches, grillades au feu de bois,... sont proposées en vente à emporter. 2 avenue du Passous, 02 33 47 29 26.

— Coiffeur

Jean-Pierre, coiffeur pendant 23 ans à Saint-Lô, s'installe à Coutainville dans son nouveau salon "Coiffeur & Barbier homme by Jean-Pierre Eudes" (mais il coiffe aussi les femmes !). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h et davantage en période estivale. 1 rue de la Chapelle.



PROMENADES DANS AGON-COUTAINVILLE

La commission développement durable a retravaillé la carte des circuits de promenades.

Carte, commentaires sur les points remarquables, descriptif détaillé du circuit et balisage, sont à retrouver dans un ensemble de 6 promenades, disponible à l'Office de Tourisme dès cet été pour découvrir la commune par ses petits chemins.

À VÉLO

La circulation en sécurité des cyclistes est une préoccupation permanente de la municipalité.

Un dossier délicat car la plupart des rues proches du bord de mer sont urbanisées et ne peuvent être élargies.

La création d'une zone 30, sur tout le secteur proche de la mer, vise bien sûr à sécuriser la circulation cycliste et piétonne. Cette zone a été étendue cette année, de façon à clarifier le secteur concerné, en y incluant d'autres zones fréquentées par piétons et cyclistes.

Le tout-voiture n'est plus le bienvenu dans notre station !

Plusieurs types de marquage au sol délimitent des zones dédiées aux vélos, ou simplement rappellent que les voitures doivent respecter les vélos conformément au code de la route.

L'autorisation de circuler à vélo sur la zone piétonne du promenoir, (à condition de rouler "au pas" c'est à dire environ 6 km/h) a été appréciée, elle demeure conditionnée par l'obligation des cyclistes à respecter la vitesse. Rappelons que les vélos ne sont en aucun cas prioritaires.

Par ailleurs il va de soi que les véhicules motorisés (essentiellement vélos et trottinettes électriques, mais aussi tout autre engin électrique), sont interdits sur le promenoir.

Chacun a pu constater en 2018 que la circulation en vélo s'étendait, et que le nombre d'arceaux pour ranger les vélos était souvent insuffisant. De nouveaux arceaux ont été installés en les points les plus fréquentés.

La création d'une piste cyclable jusqu'à la pointe d'Agon est à l'étude depuis 5 ans.



La situation est compliquée car le site est classé. Après rédaction d'un cahier des charges, avec l'aide du CAUE, cette étude de piste cyclable a été confiée à l'entreprise Atelier du Marais. Le travail s'annonce délicat et prendra probablement plusieurs années...

Mais de nombreux chemins ruraux sont à découvrir dans ce secteur.



Le Foyer Soleil se situe 15, rue Fernand Lechanteur à Agon-Coutainville (à proximité de la Mairie), il accueille des jeunes depuis juillet 2015.

C'est une annexe du Foyer des Jeunes Travailleurs de Coutances (géré par le CCAS). Cela permet aux jeunes d'accéder à un hébergement semi-collectif tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé par l'équipe socio-éducative du FJT.

Ainsi, 8 studios calmes et ensoleillés de 18 à 25m² pour 1 ou 2 personnes, tous équipés d'un espace cuisine (frigo, plaques) et entièrement meublés, sont mis à disposition des jeunes qu'ils soient en situation d'emploi, en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en CDD, en CDI, en stage, ou en dispositif d'insertion professionnelle.

Tarif > 450 €/mois toutes charges comprises (eau, chauffage, électricité, taxes, meublés, internet, lave linge, sèche linge).

Studios éligibles aux APL dès le 1^{er} mois.

Pour les renseignements et les inscriptions, se renseigner auprès du FJT de Coutances au 02 33 45 09 69 ou par mail > fjt@ccas.coutances.fr.

FOYER SOLEIL POUR LES JEUNES

Structure d'hébergement pour les jeunes de 16 à 30 ans, ce foyer propose des loyers à prix modérés incluant toutes les charges locatives, accès internet, salle de réunion, buanderie, parking, local scooters et vélo. L'immeuble est sécurisé par un digicode.

• PLAN NATIONAL • CANICULE

Vous êtes handicapés, isolés ou avez + de 60 ans ?

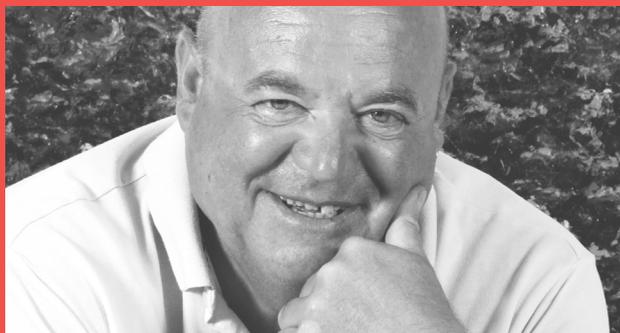
Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire en Mairie sur le registre des personnes âgées et des personnes handicapées (par lettre ou par téléphone).

Afin de bénéficier d'une intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte canicule.

COULEUR LOCALE

– Exposition en plein air

Olivier Lecourtois a fait de la lumière un objet d'étude. S'il n'est pas le premier peintre à avouer une fascination pour cet élément, la lumière est explorée chez lui en plusieurs directions. D'une part, celle fascinante et changeante de l'étran, invitation permanente au voyage et au rêve, et de l'autre, la lumière de l'esprit, celle de l'élévation nécessaire de l'homme dans sa vie. Ses "arbres de Lumières", référence directe au Siècle du même nom, en sont une magnifique expression. Une exposition, à retrouver dès cet été, en plein air sur la commune et particulièrement sur la digue.





SOIRÉE DISCO

— Corine en concert 13 JUILLET PLACE DU 28 JUILLET



— Line up

FOR THE HACKERS > 20H30 FEU D'ARTIFICE > 23H30

CORINE > 22H15 EARPLUGS > 23H50

Corine, flamboyante diva disco glam/ disco-charme, à la crinière peroxydée et aux paupières pailletées a ceci de commun avec Simone de Beauvoir et Michelle Obama qu'elle pousse le beau sexe à l'empowerment, à commencer par elle-même. Mine de rien, cette hédoniste extravertie, capable de prendre sans raison l'accent québécois pendant toute une soirée,(se) nous réconcilie avec cette part obscure de nous-mêmes qui rêve de se huiler le corps façon friture en été et de porter un bikini vert avec des bottes fourrées en hiver. "Finalement, il faut cultiver la joie, lâcher prise afin d'arrêter de réfléchir. S'amuser avec la sensualité", soupire la divine créature en appliquant une énième couche (inutile) de gloss irisé sur ses lèvres. Sorte de Philippe Katerine au féminin qui bouscule les codes et dérange, aussi à l'aise sur une croisière qui s'amuse que dans un bar interlope, Corine a ceci de commun avec Germaine Tillion et France Gall qu'elle résiste. A la morosité ambiante, aux querelles de chapelles musicales, à la misogynie qui voudrait qu'une chanteuse ait rarement de l'humour, qu'une bimbo soit bête, qu'une artiste jouant de son sex-appeal tapine, etc.

De Paris à Angoulême, les enfants l'adorent, les personnes âgées la kiffent, les marques de luxe, comme Rykiel ou Chanel, se l'arrachent, les branchés lui trouvent du troisième degré. Pourtant, c'est au premier degré que Corine prône le vivre-ensemble. Surtout s'il consiste à danser les bras levés, le torse luisant de sueur et compressés comme des sardines, sur un petit mètre carré de dancefloor. Concert proposé en collaboration avec Aerolive.

HISSEZ LES VOIX

— Appel à candidature !

Il est temps de montrer qui vous êtes vraiment en participant au concours de chant Hissez les voix ! Face à des experts de la musique, dont cette année le rappeur Spider Zed et sous le regard du public, tentez votre chance et décrochez le trophée tant convoité !

PRÉSÉLECTIONS 1^{ER} AOÛT > 14H CASINO D'AGON COUTAINVILLE

CONCOURS 4 AOÛT > 15H PLACE DE GAULLE

SPIDER ZED > 20H

Renseignements et inscriptions > 02 33 76 67 33
agoncoutainville.fr / @Hissez les voix





THÉÂTRE DE RUE

— **Dédale de clown** 24 AOÛT > 15H PASSOUS

Deux colleurs d'affiches sont chargés de poser une fresque photographique sur un mur. Sous les éclaboussures de colle et malgré les nombreux aléas du métier, ils restent appliqués à leur tâche.

Au fur et à mesure de leur besoin, émaillée par quelques problèmes techniques, un dialogue s'installe entre les images qui apparaissent sur le mur et nos deux protagonistes.

Telle une vague, une drôle d'impression parcourt le public car soudain les images se transforment et des histoires se racontent.

Au final, cette juxtaposition d'images dévoile une œuvre surréaliste, poétique et burlesque, un instantané de vie, un rêve ?... Peut-être celui de nos deux afficheurs.

LE CCHL, UNE ASSOCIATION QUI A DU PEPS !

MARDI 23 JUILLET

LA DICTÉE DE L'ÉTÉ



Espace culturel 10h (accueil à partir de 9h30)

inscription sur : agoncoutainville.fr ou par mail : cchl@orange.fr
Retrouvez le programme sur <http://www.cchl.fr>

ENDURO 15 & 16 AOÛT

La 38^{ème} édition de l'Enduro des Sables d'Agon-Coutainville a lieu cette année les 15 août et le 16 août. Pour la première fois, les courses jeunes seront entièrement gratuites jusqu'à l'âge de 15 ans. Chaque jeune recevra un tee shirt, une médaille et aura un ravitaillement à l'arrivée. Autre nouveauté : un premier semi-marathon de 21,097 km est au programme des épreuves.

Le départ sera donné le 15 août et il sera commun aux 14 km et 7 km devant la Place du Général de Gaulle sur l'estran. Ce semi marathon sera physique et il se disputera dans un cadre 100% végétal : que du sable pas la moindre zone de béton !

Troisième grande nouveauté : les marcheurs auront la possibilité de faire un 7 km sans classement (sans certificat médical. Si avec classement, un certificat médical sera alors obligatoire. Enfin, la nocturne clôturera cette 38^{ème} édition. Elle se disputera le 16 août à 21h30 dans la bonne humeur.

Une animation musicale est prévue à l'arrivée jusqu'à minuit. Plus d'une centaine de bénévoles seront encore mobilisés pour l'occasion. 3000 participant(es) sont attendu(e)s. A pied ou en courant, l'Enduro est ouvert à toutes et à tous !

Inscriptions > endurodessables.com/ /  [endurodessables](https://www.facebook.com/endurodessables)
Infos > 07 82 73 64 17 / enduro.coutainville@gmail.com



UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'année 2018 a vu la création à Agon-Coutainville d'une association, "A Cheval en Pays de Coutances" dont l'objectif est d'organiser des manifestations équestres.

Cette association est présidée par Mathilde Audic.

La première manifestation a été un concours d'endurance équestre organisé le 21 octobre 2018. Cette manifestation a réuni 108 concurrents. Le départ et l'arrivée de l'épreuve se situaient sur l'hippodrome, mis à disposition par la Société des courses. Des parcours de 10, 20 ou 30km étaient proposés aux concurrents. Le départ, du centre ville jusqu'à l'estran, était un beau spectacle.



FAMILLE GROULT, LA FIBRE COMMERÇANTE

C'est en 1952 que Pierre Isidore Groult et sa femme Thérèse, ouvrent, dans la cour d'un café situé à deux pas de l'actuel restaurant de la rue Amiral Tourville, un premier commerce de frites et de galettes cuites au feu de bois. C'est le début d'une belle aventure familiale qui voit aujourd'hui la troisième génération reprendre le flambeau.

Du centre d'Agon-Coutainville au Passous, la famille Groult va tenir jusqu'à trois lieux de restauration rapide, rue de l'Amiral Tourville, rue des Amiraux Gehenne, et au Passous. Sur place, on y déguste viande grillée et galettes mais c'est la frite qui reste la vedette. Et dans une même famille, toutes les générations, peuvent évoquer de concert le rituel du grand saladier que chacun allait faire remplir de frites chez Groult pour agrémenter les repas estivaux... Une institution !

Pendant plusieurs années, Isidore Groult perpétue l'activité. Son fils Joël et sa femme travaillent au Passous avant de s'installer au milieu des années 1980, au centre. Joël se souvient que déjà, à l'âge de 7 ou 8 ans, il devait éplucher quelques 25kg de "patates" avant d'aller à la pêche.

L'association a démarré l'année 2019 en organisant le 31 mars un concours de saut d'obstacles sur la plage du Passous, et prévoit la seconde édition du concours d'endurance, le 13 octobre 2019.

› Le Forum des associations 7 SEPTEMBRE

Le Forum se tiendra le samedi 7 septembre 2019 au collège les Embruns. Les associations peuvent s'inscrire dès maintenant sur le site agoncoutainville.fr (restauration et buvette sur place).

— Une activité diversifiée

Mais les Groult c'est aussi depuis 1953 une présence constante à la Foire de Lessay dont seuls trois marchands de frites assuraient l'ensemble de la restauration. On les retrouve aussi sur les champs de course régionaux mais pour vendre, cette fois-ci, des confiseries !

Plus étonnant, et bien au-delà de nos frontières locales, la famille est présente dans tous les carnivals de France pour vendre des cotillons, de Nice à Dunkerque en passant par Châlons sur Marne ou la Rochelle. Une manière de prendre quelques jours de repos bien mérités dans le Sud, pendant qu'Agon-Coutainville hiberne. Enfin, à Noël, il y a aussi, depuis 1963, la vente de sapins, cultivés également par la famille.

Pour mener à bien toutes ces activités, et plus précisément la restauration, 15 à 16 heures de travail quotidien sont nécessaires, pendant la saison estivale. Pas moins de 25 employés sont embauchés l'été, 10 en hiver et comme il règne chez les Groult une ambiance familiale, certains comme Pascal et Nelly sont là depuis 20 ans. Une fidélité partagée par les clients qui apprécient la qualité des produits, normands, presque exclusivement. L'agneau de Pré-Salé a traversé la rue depuis chez Lombardie, les "patates" sont manchoises ou bretonnes pour profiter des premières pommes de terre nouvelles. Même le bois du grill est du hêtre poussé à Saint Loir, près de Bayeux.

— Et demain ?

La relève est assurée grâce à Sylvain qui, bien qu'ayant fait des études de mathématiques, s'est associé à son père en 2004 et a repris depuis les commandes, avec sa femme. Et si leurs enfants sont encore un peu jeunes pour se prononcer sur leur avenir, ils apprécient les sapins que Pascal continue de fournir au moment de Noël.



SUCETTE CHAUDE !

— L'autre madeleine de Proust

Dès les années 1930, chaque été, une baraque foraine s'installe à Coutainville, sur la place qui ne porte pas encore le nom du Général de Gaulle. Un certain Monsieur Hautreux y vend des confiseries et déjà, tire sa renommée des célèbres "sucettes chaudes". En 1952, un immeuble est érigé et Monsieur Hautreux y installe son commerce saisonnier.

Puis, ce sera au tour de Monsieur Juhel, pâtissier de profession, rue Siméon Luce de reprendre le commerce et de poursuivre la vente de pâtisseries et de sucettes. Après une pause de dix ans, Patricia Hector, son père Pierre et sa mère Marthe, renouent en 1985 avec l'activité.

— Des croustillons hollandais...

Madame Allès, d'origine hollandaise, tante d'Alphonse Allès, grand-père de Patricia Hector, est venue en France avec son neveu lors de la première foire universelle de Paris en 1890. Ils importent le véritable croustillon hollandais qui fera leur renommée. Monsieur Alphonse Allès et sa femme, Germaine Allès Bouvier, montent ensuite un stand à la première Foire du Trône. Pendant la guerre, la famille Hector, famille issue d'une longue tradition théâtrale, perd tout. Pour se reconstruire, ils quittent le métier de régisseur et se lancent dans la fabrication de glaces et de berlingots.

Fille de confiseur, Marthe Allès épouse Pierre Hector. Toute l'année, pendant plus de 30 ans, ils se déplacent de foire en foire. Pierre s'occupe des auto-tamponneuses, Marthe a un stand de confiseries. Et chaque été, ils reviennent à Coutainville avec leurs attractions.

Fatigués de cette vie très animée, Pierre, Marthe et leur fille, Patricia, âgée alors de 18 ans, décident de louer dans un premier temps, la boutique à l'angle de la Place de Gaulle à Coutainville, pour y installer un commerce à l'année, avant de l'acquérir par la suite.

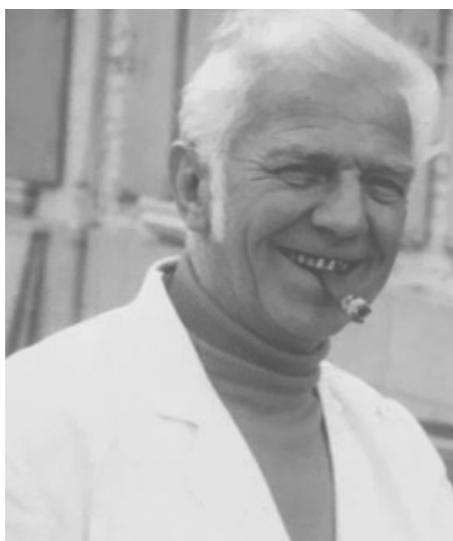
En 1996, Patricia et Florent Toquard, lui aussi issu d'une famille foraine, reprennent l'affaire.

— Un goût de vacances

La boutique s'agrandit et le registre des délices également. Glaces artisanales, sucettes chaudes, croustillons, guimauve, gaufres et autres berlingots, signent un ravissement total des petits et des grands. Un goût de vacances qui ne s'oublie pas. Car il faut les voir ces sucettes, cuire dans un authentique chaudron en cuivre, c'est un véritable spectacle ! Le sucre filé est travaillé, cuit, puis versé sur le marbre où il est alors parfumé aux arômes naturels. Pendu ensuite à un crochet, il finira en berlingot ou en tortillon. Un vrai régal... qui s'exporte à Disneyland, à la Maison du biscuit de Sortosville en Beaumont et dans maintes épiceries fines de France.

— Et demain ?

La sucette chaude installe un nouveau local à Blainville-sur-Mer. Davantage tourné vers la vente en gros, le public pourra néanmoins s'y rendre et assister à des découpes de rubans plus imposants. Côté avenir, la 4^{ème} génération est déjà sur le terrain. Gabin et son frère perpétuent le métier, en itinérance. "On ne devient pas forain, on naît forain", dit ce confiseur passionné qui connaît l'importance de cet héritage si bien transmis.





LA DOYENNE DE LA MANCHE

Marcelle Delatronchette ou aussi Marceline est née le 21 octobre 1911 à Paris. Elle est actuellement âgée de 107 ans. Marceline est la doyenne d'Agon-Coutainville mais aussi celle de La Manche, après le décès d'Yvonne Auvray à 108 ans le 5 mai dernier.

Elle aime la gaieté, la vie, sa volonté est d'être heureuse !

Chaque jour, Marceline sort faire une promenade accompagnée. Même si les ennuis de santé sont venus compliquer son quotidien, elle peut compter sur sa fille unique, Anick. Elle s'est installée dans sa maison, à Agon-Coutainville, pour l'aider. Aide à domicile et infirmières sont là aussi.

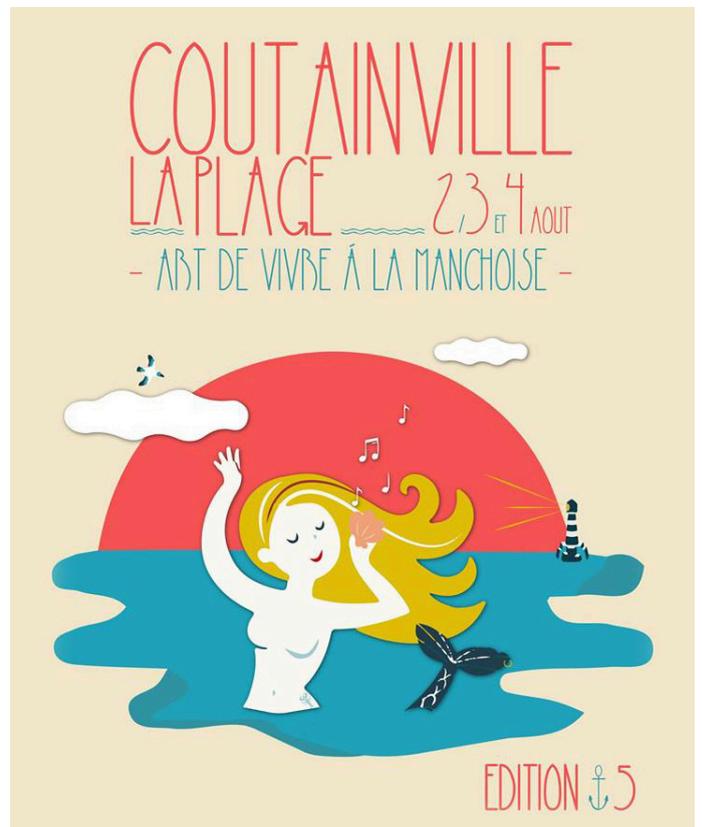
Cette maison a été construite en 1974. L'époux de Marceline, Pierre, devait y profiter d'une retraite bien méritée...

Malheureusement il décédera deux ans plus tard d'un cancer. Le couple s'est connu à Coutances, où les parents de Marceline avaient ouvert un magasin. Pierre Delatronchette était chef d'entreprise dans le bâtiment et restaurateur de monuments historiques. Ils se sont mariés en août 1934, à l'église Saint-Nicolas. Leur fille Anick est née à Coutances, en 1935.

Le 6 juin 1944, ses parents ont été tués par une bombe dans leur épicerie. Son père a été envoyé à l'hôpital de campagne de Coutainville mais il est mort trois mois plus tard par manque de soin.

Marceline a profité de la vie en se rendant aux spectacles lorsqu'elle habitait à Paris avec son mari et a vécu de très beaux moments à Coutances, au milieu d'amis chers et nombreux.

Maintenant c'est l'air vivifiant d'Agon-Coutainville qui continue de lui donner du tonus.





LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC !

Depuis le 2 mars 2017, vous pouvez remplir en ligne votre pré demande de Carte Nationale d'Identité.

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre Mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de Carte Nationale d'Identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande en ligne, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr/> et saisir votre état civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent du guichet de la Mairie, équipée d'un dispositif de recueil, de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou à imprimer ce numéro lors de votre déplacement en Mairie.

ATTENTION La pré-demande de carte d'identité ne vous dépense pas de vous rendre en personne au guichet de la Mairie équipée d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Grâce à la pré-demande en ligne de Carte Nationale d'Identité :

- Vous pouvez effectuer votre demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil.
- Dans de nombreux cas, vous n'aurez plus à produire de documents d'état civil.
- Vous bénéficiez d'un alignement des délais des CNI sur ceux des passeports.
- Vous réduisez votre temps d'accueil au guichet.

Prise de rendez-vous obligatoire dans les Mairies de Coutances, Gavray et Bréhal. Possibilité de se rendre à la Mairie de Carentan sans rendez-vous.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Les travaux bruyants ou nécessitant une occupation du domaine public sont interdits entre le 1^{er} juillet et le 31 août sur une partie de la commune. Un arrêté municipal est à votre disposition à la Mairie.

PROLIFÉRATION

– Des chenilles processionnaires & des frelons asiatiques

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ou l'apparition de chenilles processionnaires dans votre jardin, n'intervenez pas vous-même. Prenez contact avec la Mairie qui vous donnera la conduite à tenir.

BAIGNADE ET PLAGE LORS DE LA SAISON ESTIVALE

Comme chaque année des nageurs sauveteurs seront présents sur les 4 postes de notre commune. En cas de problème sur les plages ou aux alentours, les postes de surveillance seront ouverts de 11h jusqu'à 19h.

PROMENOIR

La circulation est partagée entre les bicyclettes et les piétons. Les deux roues doivent circuler au pas.

> Règlement circulation trottinettes sur la digue

Une aire piétonne a été affectée de façon permanente à l'ensemble de la digue-promenoir.

Les conducteurs du cycle peuvent circuler sur cette zone à l'allure du pas (6km/h maximum), les piétons restants prioritaires.

Par ailleurs, tous les engins de type EDP motorisés (Engin de Déplacement Personnel) sont interdits, sur les promenoirs, digue et estran de la commune.

MARCHÉS ESTIVAUX

RAPPEL Le stationnement est interdit les jours de marchés sur l'hippodrome, les mardis et samedis matin, les jeudis, place Edouard Leroux, au Passous.

TRIBUNES ET JEUX

Les deux tribunes (football et courses hippiques) sont interdites d'accès sauf lors de compétitions.

Les horaires d'utilisation du skate Park et du parc multisport sont affichés sur place et doivent être respectés.



CONSOMMATION D'ALCOOL

Un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool sur la voie publique toute l'année.

VILLE PROPRE

Agon-Coutainville est une ville propre. C'est un engagement de la Mairie qui a multiplié les moyens humains, techniques et donc financiers pour nettoyer les rues, les places, les trottoirs, les promenoirs, les marchés, la plage, le cimetière, les aires de jeux, les espaces sportifs...

- 60 kms de voies sont nettoyés régulièrement, dont 30 kms 1 fois par semaine : 12 tonnes de déchets sont collectés chaque semaine
- 150 corbeilles vidées tous les 2 jours l'hiver, chaque jour l'été.
- 9 sites de sanitaires publics nettoyés quotidiennement (2 fois par jour pendant l'été)
- 7 points d'apports volontaires nettoyés quotidiennement sur leurs abords : 5 tonnes de dépôts sauvages ramassés chaque semaine.
- Places de marchés nettoyées mardi et samedi chaque semaine et jeudi en saison.
- 40 tonnes par an de cartons collectés chez les commerçants.

OBJETS TROUVÉS

En cas de perte ou de découverte d'objet, bien vouloir vous présenter à la Mairie pour y faire un signalement ou la reprise de vos objets perdus.

- Plages nettoyées quotidiennement (zones de baignade uniquement) pendant l'été suivant les marées.

Le service propreté, dont l'effectif est doublé de mai à octobre, intervient (week-end et jours fériés compris) sur tous les espaces publics, afin d'offrir une ville accueillante et un environnement agréable à tous.

Pourtant, la propreté de la commune reste l'affaire de tous : il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme. Car les gestes inciviques et les pratiques délictueuses ont un coût important pour la collectivité : tags, déjections canines, dépôts sauvages, déchets divers sur la voie publique, mégots, vandalisme, dégradations de mobilier urbain, représentent une part importante du budget communal qui pourrait être avantageusement utilisée à financer des équipements nouveaux.

L'implication de tous ne peut qu'améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants.

• ACCÈS INTERNET PAR LA FIBRE • OÙ EN EST-ON ?

Le schéma directeur d'aménagement numérique prévoit le déploiement du réseau d'accès à Internet par fibre à l'abonné (FttH), suivant un programme conforme à la convention passée en 2015 entre Manche Numérique et l'ex-Communauté de Communes de Saint Malo de la Lande. La 1^{ère} phase de déploiement de la fibre par Manche Numérique a bénéficié logiquement aux territoires mal desservis par l'ADSL.

Ainsi, malgré une volonté exprimée dès 2016 par la municipalité, Manche Numérique a choisi de n'inclure la commune d'Agon-Coutainville que dans la 2^{ème} phase du programme FttH, considérant que la commune bénéficiait d'une très bonne éligibilité à la technologie.

ADSL et ne souffrait pas d'une fracture numérique.

Une analyse des données d'éligibilité ADSL sur Agon-Coutainville fait apparaître les résultats suivants : 13 % des logements étant éligibles à des débits compris entre 30 et 100 Mbits/s, 74 % des logements étant éligibles à des débits compris entre 8 et 30 Mbits/s, 12 % des logements étant éligibles à des débits compris entre 3 et 8 Mbits/s, 1 % des logements étant éligibles à des débits inférieurs à 3 Mbits/s, 0 % des logements étant inéligibles.

Cette 2^{ème} phase devrait commencer en 2021 pour Agon-Coutainville et être achevée en 2025 pour l'ensemble du département.



PAVILLON BLEU

Cette année encore, et pour la 16^{ème} fois depuis 2003, Agon-Coutainville hissera le Pavillon Bleu sur ses plages.

Label touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire, il récompense l'engagement de la commune et de ses partenaires dans la garantie, pour les habitants et les vacanciers, d'un environnement de qualité.

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen des critères suivants :

- Education à l'environnement (informations, sensibilisation, animations).
- Gestion des déchets (politique de recyclage, tri sélectif...).

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

– Ordures ménagères

Du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 décembre (collecte à partir de 3h), la collecte a lieu le lundi et le vendredi sur l'ensemble de la commune.

En raison du 1^{er} novembre et du 11 novembre, la collecte sera effectuée le samedi 2 novembre et le mardi 12 novembre aux heures habituelles.

Du 1^{er} juillet au 1^{er} août les collectes s'effectueront :

- Les lundi, mercredi et samedi à Coutainville et au Passous
- Les lundi, mercredi et vendredi à Agon.

RAPPEL

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs transparents qui sont à retirer à la Mairie (un rouleau de 30L ou 50L par foyer).

Les sacs d'ordures ménagères contenant des bouteilles en verre ou des déchets recyclables ne seront pas collectés (cartons, papiers,...).

Les sacs doivent être déposés dans des poubelles.

Interdiction d'utiliser des sacs noirs.

- Gestion de l'eau (qualité des eaux de baignade classée en excellence, conformité des équipements d'assainissement, économie de la ressource en eau...).

- Environnement général (accessibilité de la plage aux personnes à mobilité réduite, conformité des documents d'urbanisme, lutte contre le camping sauvage...).

– Déchets Verts

Déchets ramassés le mercredi à 3h :

- Tous les mercredis du 1^{er} avril au 31 octobre.
- Un mercredi sur deux le reste de l'année aux dates suivantes pour 2019 : 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

RAPPEL

Les déchets verts doivent être placés dans des récipients ou des sacs ouverts. Les branchages doivent être mis en fagots. Les sacs ne doivent pas dépasser le poids de 30kg.

– 7 points d'apport volontaire

- Secteur Hippodrome
- Cité Saint Evroult
- Campings Municipaux
- Avenue du Golf
- Parking du Passous
- Groupe Scolaire
- Parking Ecole de Voile



QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

– Une démarche stratégique

Pour les 10 à 15 ans à venir, un projet d'aménagement et de développement durable prenant en compte les enjeux communautaires, les spécificités communales et le projet de territoire.

– Un projet solidaire

Cohérence du développement, complémentarité dans la réponse aux besoins de la population.

– Un outil réglementaire

Document d'urbanisme unique qui intégrera les évolutions réglementaires, cadrera la gestion des sols, remplacera les documents communaux en vigueur et facilitera l'instruction des autorisations d'urbanisme.

– Un développement cohérent

- L'AVAP : Aire de Mise en Valeur du Patrimoine (Site Patrimonial Remarquable SPR depuis 2016),
- Le RLPI : Règlement Local de Publicité Intercommunal,
- Le cadre réglementaire, les politiques et documents de rangs supérieurs,
- Un document vivant au gré des évolutions législatives, des projets et du territoire.

ET POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE, QUI SERA MON INTERLOCUTEUR ?

En pratique, aucun changement : vous continuerez à déposer votre demande de permis de construire en Mairie. Comme avant, le maire de votre commune conservera la responsabilité de l'avis final.

– Renseignements

Service Urbanisme
Coutances mer et bocage
9 rue de l'Écluse Chette
50200 Coutances
plui@communaute-coutances.fr



PLUi : JE M'INFORME ET JE PARTICIPE !

Jusqu'en 2023, l'élaboration du PLUi offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, invités à en comprendre les enjeux et à devenir ainsi acteurs de l'avenir de leur territoire. Des rendez-vous réguliers et des dispositifs d'information dédiés vous donneront l'opportunité de participer à la réflexion et d'être informé sur l'avancement de la démarche.

DES RENCONTRES PUBLIQUES

Des rencontres publiques interviendront tout au long de la démarche d'élaboration du PLUi. Ces étapes de dialogue permettront de répondre à vos interrogations sur les grandes orientations d'aménagement du territoire ou sur des enjeux plus thématiques. N'hésitez pas à prendre la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur !

UN REGISTRE DE CONCERTATION

Vous habitez, vivez et travaillez sur le territoire de Coutances mer et bocage : votre avis nous intéresse ! Mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes, ce registre de concertation recueillera vos avis et remarques, un registre sera également mis à disposition dans votre commune.

UN ESPACE WEB DÉDIÉ

Le site internet de Coutances mer et bocage sera alimenté tout au long de la démarche. Vous y retrouverez les dates des rencontres publiques, les restitutions des échanges, ainsi que l'ensemble des documents d'information concernant le PLUi. Rendez-vous sur www.coutancesmeretbocage.fr

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

Une exposition évolutive et itinérante vous présentera la démarche et ses évolutions. Une présentation pour mieux comprendre des sujets qui concernent notre cadre de vie et notre avenir commun.

• ÉDITION 2019 •

ILS SONT DE RETOUR !

**Guide pratique, agenda des manifestations
et plan de la station édition 2019 sont sortis !**

Vous pouvez venir les chercher à la Mairie
et à l'Office de Tourisme.





Mairie d'Agon-Coutainville

2 avenue Louis Perier
50230 Agon Coutainville
Tél : 02 33 47 07 56



www.agoncoutainville.fr



[@agoncoutainvilleofficiel](https://www.facebook.com/agoncoutainvilleofficiel)



[@agon_coutainville](https://www.instagram.com/agon_coutainville)